

Construction d'un complexe pôle élémentaire
et accueil de loisirs à Beaulieu-Sous-la-Roche -
Relance du lot 8 " Couverture et bardage à joint
debout " consécutive à déclaration sans suite

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Communauté de Communes du Pays des Achards

Numéro national d'identification :

SIRET : 24850053000113

Ville :

Les Achards

Code Postal :

85150

Groupement de commande : Non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact :

Service Marchés Publics

Adresse mail du contact :

marches.publics@cc-paysdesachards.fr

Numéro de téléphone du contact :

0251058845

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation

Capacité économique et financière :

Se référer à l'article 4-2 du règlement de la consultation (RC)

Capacité technique et professionnelle :

Se référer à l'article 4-2 du RC

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

06/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidat : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Construction d'un complexe pôle élémentaire et accueil de loisirs à Beaulieu-Sous-la-Roche - Relance du lot 8 " Couverture et bardage à joint debout " consécutive à déclaration sans suite

Code CPV principal :

45210000-2

Type de marché :

Travaux

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche :

Bardage, Couverture, Bâtiment

Lieu principal d'exécution du marché :

Impasse des Écoliers - 85190 Beaulieu sous la Roche

Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.